

BON AMAPPÉTIT

Bulletin de souscription individuel avec Gaël Silly
Producteur de légumes

SAISON 11 v3 (07 octobre 2021 - 29 septembre 2022) - 49 paniers sur 48 semaines de distribution

Un panier tous les **jeudis de 18h00 à 19h15** au Club House du gymnase Wagner (sauf dates particulières)

- **Distribution le mardi 9 novembre 2021 au lieu du jeudi 11 novembre, le mardi 24 mai 2022 au lieu du jeudi 26 mai et le mardi 12 juillet 2022 au lieu du jeudi 14 juillet 2022**
- **Double panier le jeudi 16 décembre 2021**
- **Aucune distribution les jeudis 23 décembre et 30 décembre 2021, 04 août et 11 août 2022.**

ENGAGEMENT DU PRODUCTEUR

Je soussigné, Gaël SILLY, exploitant agricole installé 13 rue de la République, 28300 SAINT PREST :

- m'engage à fournir des paniers de légumes biologiques de saison, frais, cultivés par mes soins selon le cahier des charges AB de l'agriculture biologique ;
- m'engage à fournir un minimum de 5 légumes différents par panier et d'une vingtaine de légumes différents sur l'ensemble de la saison, en fonction des aléas climatiques (si problème, j'en informerai les coordinateurs) ;
- j'ai lu et approuvé le règlement intérieur de Bon Amappétit qui m'a été remis et je m'engage à le respecter.

ENGAGEMENT DE L'AMAPIEN(NE) :

Je soussigné,

Nom et Prénom :

Adresse :

Courriel :

Téléphone mobile : Téléphone fixe :

- m'engage à acheter au producteur un panier de légumes par semaine durant toute la saison du contrat ;
- reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la récolte. J'accepte d'assumer ces risques, sachant toutefois que je recevrai ma juste part de la récolte ;
- prendrai mes légumes **avant 19h15**. Les paniers non récupérés en fin de distribution sont partagés entre les personnes assurant la distribution. Aucun remboursement n'est effectué pour les paniers non perçus ;
- **m'inscris dès que possible sur le site de l'AMAP de Vélizy pour assurer au moins 4 permanences de distribution par saison.**

Je choisis (modifier la date de début si nécessaire, cocher la case pour le nombre de paniers par distribution, et dans la colonne choisie, modifier le montant des chèques en fonction de la date de début):

Date de début :

Nombre de paniers / distribution	1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>
Prix panier(s)	10 €	20 €	30 €
Chèque 1 ^{er} trimestre – 12 paniers	€ <input type="text"/>	€ <input type="text"/>	€ <input type="text"/>
Chèque 2 ^{ème} trimestre – 12 paniers	€ <input type="text"/>	€ <input type="text"/>	€ <input type="text"/>
Chèque 3 ^{ème} trimestre – 13 paniers	€ <input type="text"/>	€ <input type="text"/>	€ <input type="text"/>
Chèque 4 ^{ème} trimestre – 12 paniers	€ <input type="text"/>	€ <input type="text"/>	€ <input type="text"/>

Chèques à l'ordre de **Gaël Silly**, à remettre au référent des contrats Légumes de BonAmappétit (un chèque par trimestre, encaissé en fin des mois d'octobre, janvier, avril, juillet).

J'imprime le présent contrat, je le remplis en **1 exemplaire** et je le remets au référent avec les chèques

	Adhérent	Producteur
Dates et signatures	<input type="text"/>	<input type="text"/>